Règlement – Semi du CEP Cortaillod

1. Organisation

1.1. Le Semi du CEP est organisé par le CEP Cortaillod, club d'athlétisme.

2. Courses proposées

2.1. L'événement comprend les courses suivantes :

- Semi-marathon (21,1 km)
- Semi-marathon en relais
  - Couru en équipe de deux participant·e·s
  - Relais 1 : 10 km ; relais 2 : 11,1 km.
- 10 km
- 10 km Walking

2.2. Le départ des courses est commun et a lieu à 10h.
2.3. La manifestation se déroule au Stade du Littoral situé à Chemin des Longues Raies 2, 2013 Colombier.

3. Conditions de participation

3.1. Les courses sont ouvertes aux personnes âgées de :

- Semi-marathon : 18 ans révolus le jour de la course
- Semi-marathon en relais, 10 km et 10 km Walking : 16 ans révolus le jour de la course

3.2. Les participant·e·s déclarent être en bonne santé, aptes à pratiquer la course à pied en compétition et suffisamment entraîné·e·s.
3.3. La participation se fait sous la seule responsabilité des participant·e·s.

4. Responsabilité et assurances

4.1. Les participant·e·s prennent part à l'événement à leurs propres risques.
4.2. L'organisation décline toute responsabilité avant, pendant et après la course en cas d'accident, de blessure, de maladie, de dommage matériel, de perte ou de vol.
4.3. Chaque participant·e est responsable de disposer d'une assurance accident et responsabilité civile valable le jour de la course.
4.4. L'organisation décline toute responsabilité envers les spectateurs et tiers.

5. Catégories

5.1. Pour les courses 10 km et semi-marathon, les catégories sont les suivantes :

- Femmes 1 / Hommes 1 : 16 ans* / 18 ans** à 39 ans
- Femmes 2 / Hommes 2 : 40 ans à 49 ans
- Femmes 3 / Hommes 3 : 50 ans à 59 ans
- Femmes 4 / Hommes 4 : 60 ans à 69 ans
- Femmes 5 / Hommes 5 : 70 ans et plus

* Course 10 km

** Course semi-marathon

5.2. Dans les courses du semi-marathon en relais et du 10 km Walking, une seule catégorie Open Mixtes est disponible.
5.3. Pour le relais mixte, l'équipe peut se composer d'un homme et d'une femme, de deux femmes ou de deux hommes.

6. Inscriptions

6.1. Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site de notre partenaire Sportchrono pour l'évènement (https://www.sportchrono.ch/events.php?id=1233&tab=inscriptions) et sur place, au bureau des courses, jusqu'à 1h avant le départ des courses.
6.2. L'inscription est considérée comme définitive dès réception du paiement.
6.3. Les frais d'inscription sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Du 01.10.2026 au 14.02.2027	Du 14.02.2027 au 13.03.2027	Sur place le 14.03.2027
10 km	CHF 30.-	CHF 35.-	CHF 45.-
Semi	CHF 40.-	CHF 45.-	CHF 55.-
Relais (coût par équipe)	CHF 60.-	CHF 70.-	CHF 90.-
Walking	CHF 30.-	CHF 35.-	CHF 45.-

6.4. L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions de manière anticipée.

7. Dossards

7.1. Les dossards sont à retirer sur le site de la manifestation le jour de la course.
7.2. Le retrait doit être effectué au plus tard 30 minutes avant le départ.
7.3. Le dossard doit être porté de manière visible à l'avant.
7.4. Tout changement ou transfert de dossard se fait selon les conditions de notre chronométreur Sportchrono.

8. Départ

8.1. Le dossard doit être retiré au bureau des courses jusqu'à 9h30. Le départ des courses est donné à 10h.
8.2. Le départ n'est pas reporté en cas de circulation difficile. L'organisation préconise de se rendre sur le lieu de la manifestation en transports publics.

9. Parcours et déroulement

9.1. L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou le programme pour des raisons de sécurité ou de force majeure.
9.2. Les participant·e·s doivent respecter :

- Les consignes de l'organisation et des bénévoles
- Les règles de prudence
- La législation routière, le parcours empruntant la voie publique et se déroulant sur route ouverte

9.3. Le parcours doit être effectué dans son intégralité pour être classé.
9.4. En cas d'abandon, l'inscription ne sera pas remboursée et le/la participant·e ne sera pas classé·e.

9.5. Les règles techniques usuelles de Word Athletics s'appliquent lors du déroulement du Semi du CEP.
9.6. L'organisation met à disposition des ravitaillements sur le parcours (km5, km10, km15 et arrivée). Les participant·e·s peuvent également emporter et consommer leur propre ravitaillement pendant la course. Toute assistance extérieure est interdite.

10. Chronométrage et classements

10.1. Le chronométrage est assuré par le chronométreur officiel de la manifestation, Sportchrono (https://www.sportchrono.ch/).
10.2. Les résultats sont publiés sur le site Sportchrono de l'évènement (https://www.sportchrono.ch/events.php?id=1233&tab=resultats).
10.3. Le temps enregistré par Sporchrono fait foi pour les classements.
10.4. Les classements sont établis par catégories d'âge selon le règlement en vigueur.
10.5. Par son inscription au relais, le premier relayeur de l'équipe est classé sur la course 10 km. Le relayeur souhaitant être classé sur le relais ainsi que sur le semi-marathon doit s'inscrire aux deux courses.
10.6. Pour le Relais Open, les temps sont comptabilisés grâce à la tabelle des points WordAthletics par genre. Les points sont adaptés à la moyenne pour les équipes mixtes.

11. Championnat neuchâtelois

11.1. Un classement distinct est réalisé pour l'obtention du titre de Champion et de Championne cantonale sur les courses de 10km et de semi-marathon.
11.2. Seul·e·s les participant·e·s domicilié·e·s ou dans le canton ou licencié·e·s dans un club neuchâtelois sont classé·e·s.
11.3. Un classement femmes et un classement hommes sont établis pour chaque distance (classement scratch, toutes catégories confondues).
11.4. Le classement est déterminé conformément au règlement des compétitions sur route de Swiss Athletics et établi sur la base de l'ordre officiel d'arrivée (temps bruts). Le/la Champion·ne cantonal·e est l'athlète admissible qui franchit en premier la ligne d'arrivée.
11.5. Les trois premier·ère·s athlètes classé·e·s chez les femmes et chez les hommes sont récompensé·e·s.

12. Temps de course

12.1. Les temps limites de chaque course sont les suivants :

- Semi-marathon : 2h45min (km5 : 40min, km10 : 1h20, km15 : 2h)
- Semi-marathon en relais : 2h45min (km5 : 40min, km10 : 1h20, km15 : 2h)
- 10 km : 1h30min (km5 : 45min)
- 10 km Walking : 2h (km5 : 60min)

12.2. Passé ces délais, les participants peuvent terminer le parcours par leurs propres moyens. Le dispositif de sécurité sera progressivement levé et l'organisation n'assurera plus les ravitaillements ainsi que l'assistance médicale.

13. Remise des prix

13.1. Des prix sont remis aux trois premiers et premières de chaque catégorie des courses semi-marathon, 10 km et semi-marathon en relais.
13.2. Un minimum de quatre participant·e·s inscrit·e·s à la clôture des inscriptions en ligne (en date et heure du 13.03.2027, 23h59) est requis pour que l'ensemble des récompenses

de la catégorie concernée soit attribué. À défaut, seule la ou le premier classé·e est récompensé·e.
13.3. La remise des prix a lieu lors de la cérémonie officielle qui a lieu à 13h sur le stade du Littoral, Colombier.
13.4. Aucun prix ne sera envoyé par courrier.
13.5. Aucun prix n'est distribué dans l'épreuve Walking.

14. Protection des données

14.1. Les données personnelles sont utilisées exclusivement pour :

- La gestion des inscriptions et des dossards
- La communication liée à l'événement

14.2. Les participant·e·s peuvent recevoir des informations relatives aux éditions futures.
14.3. Aucune donnée personnelle n'est transmise à des tiers sans consentement.

15. Droits à l'image

15.1. Par leur inscription, les participant·e·s autorisent l'organisation à utiliser leur image (photos, vidéos, presse, réseaux sociaux) à des fins de communication et de promotion, sans contrepartie financière.

16. Environnement

16.1. Il est strictement interdit de jeter des déchets en dehors des zones prévues à cet effet.
16.2. Les participant·e·s sont invité·e·s à contribuer activement à la préservation de l'environnement.

17. Annulation et remboursements

17.1. En cas d'annulation de l'événement pour des raisons de force majeure (conditions météorologiques, directives des autorités, etc.), aucun remboursement ne sera effectué.
17.2. Les modalités éventuelles de report ou d'inscription pour une édition ultérieure seront communiquées sur le site de la manifestation (https://semiducep.ch/).

18. Publicité

18.1. Toute action publicitaire ou promotionnelle sur le site de la manifestation est interdite sans autorisation écrite préalable de l'organisateur.

19. Disposition finale

19.1. Le présent règlement fait foi. Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière de celui-ci.

Dernière mise à jour : novembre 2026